LYCÉE POLYVALENT D'ESTOURNELLES DE CONSTANT
Un parcours sur mesure à La Flèche

FONCTIONNEMENT DE L'INTERNAT

ABSENCES A L'INTERNAT

Toute absence à l'internat doit faire l'objet d'un justificatif écrit de la part des responsables légaux (mot donné à la vie scolaire ou mail adressé à : **internat.estournelles@ac-nantes.fr**).

Une activité extrascolaire par semaine entrainant une arrivée tardive à l'internat est permise, sous condition d'être de retour avant 21h30 et d'un écrit des responsables légaux en début d'année. Il est possible de mettre de côté un plateau-repas sous condition d'arriver avant 21h.

MATÉRIEL A PRÉVOIR PAR LES FAMILLES

- Une alèse imperméable et un drap housse (lit de 80 cm de large)
- Couette et housse de couette
- Un traversin ou un oreiller
- Un cadenas pour son armoire
- Une lampe de bureau
- Affaires personnelles (nécessaire de toilette, linge de rechange, chaussons…)

NB : Il est vivement déconseillé d'apporter une somme importante d'argent ainsi que des objets de valeurs.

ACCES DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT AVEC UN VEHICULE

Les élèves internes venant au lycée avec leur voiture peuvent entrer dans l'enceinte de l'établissement et se garer à proximité de l'internat. Ils doivent auparavant remplir une feuille d'autorisation avec photocopie du permis de conduire, de la carte grise et de l'assurance.

REGLES DE VIE

Afin de préserver la liberté et l'intimité de chacun au sein de la collectivité, il est demandé à chaque interne de respecter les différentes règles de vie : arrivée à l'heure dans les dortoirs, silence lors du coucher, respect du matériel…

Chaque matin, les internes doivent faire leur lit, ranger leur espace et faire en sorte qu'aucune affaire ne traine par terre ni sur le bureau afin que le ménage puisse être effectué. Les volets, rideaux et fenêtres doivent également être ouverts.

En cas de manquement aux règles, l'équipe éducative prendra les mesures nécessaires, pouvant aller de la punition (retenues le mercredi après-midi) à la sanction (jusqu'à l'exclusion temporaire voire définitive de l'internat).

ETUDE

Le lundi, mardi et jeudi, étude obligatoire de 19h45 à 20h45 pour tous les internes. L'utilisation du téléphone portable est interdite, sauf accord de l'AED et pour motif pédagogique.

L'étude se fait en salle de classe pour les 3ème et 2nde. Pour les 1ère, Tale et BTS, l'étude se fait au bureau individuel de l'élève, en chambre.

Le mercredi, les internes ont la possibilité d'aller en salle d'étude en B003 de 14h à 18h, avec accès au matériel informatique.

MEDICAMENTS

Pour des raisons de sécurité, les médicaments sont interdits au sein de l'internat. En cas de traitement, ceux-ci doivent être déposés à l'infirmerie, accompagnés de l'ordonnance.

CONTACTS

Pour les absences, merci de privilégier l'envoi d'un mail à **internat.estournelles@ac-nantes.fr** afin de conserver un justificatif écrit. Si besoin, le CPE d'astreinte peut être contacté à partir de 18h au **06 48 00 32 06**.

DEROULE DE LA SEMAINE

Lundi :

De 7h30 à 8H10, les dortoirs sont ouverts afin que les internes y déposent leurs sacs.

Du lundi au vendredi :

- De 18h00 à 18h30 : ouverture des études-dortoirs afin que les internes y déposent leurs affaires de classe, possibilité de prendre une douche.
- De 18h30 à 19h00 : Accès au restaurant scolaire pour le dîner (**présence obligatoire**).
- 19h : réouverture des dortoirs
- 19h30 : Retour au sein de son dortoir, appel.
- De 19h45 à 20h45 : étude les lundi, mardi et jeudi, temps calme le mercredi (ou soirée cafétéria)
- De 20h45 à 21h45 : Temps libre.
- 21h45 : plus d'accès aux douches. Le calme est demandé dans les dortoirs
- 22h : Extinction des feux, coucher des élèves. Possibilité pour les internes de travailler à leur bureau à l'aide de leur lampe de bureau. Le silence total est demandé.
- 22h30 : extinction des petites lumières et des téléphones.

- 7h00 : Lever et accès aux salles d'eau.
- A partir de 7h15 : Accès au restaurant scolaire pour le petit déjeuner.
- 7h30 : Tous les élèves doivent avoir quitté le dortoir.
- De 11h30 à 13h15 : Accès au restaurant scolaire pour le déjeuner en fonction de la fin des cours (le mercredi : accès au self avant 11h55 ou après 12h20).

Mercredi après-midi

Sauf exception, il n'y a pas de cours le mercredi après midi.

Les internes ont accès aux dortoirs librement de 12h00 à 18h30 ainsi qu'à la cafétéria où un goûter est servi à partir de 16h00. Entre 12h30 et 15h30, le calme est demandé dans les dortoirs afin que ceux qui veulent se reposer et/ou travailler puissent le faire.

Les élèves non autorisés par leur famille à sortir de l'établissement le mercredi après-midi sont soumis à un pointage.

Le soir, un accès à la cafétéria est proposé sur inscription, jusqu'à 21h (jeux de société, baby-foot, billard…).

Vendredi :

- Dépôt des valises à la bagagerie entre 7h15 et 8h
- Possibilité de reprendre son bagage dans la journée jusqu'à 18h (si la bagagerie est fermée, demander à l'assistant d'éducation en salle d'études ou en vie scolaire)